ACTUALITÉS
Merville
N° 84 - MARS 2003

Agenda du mois

SAMEDI 1ER MARS
- **LOTO du Comité des Fêtes**
  21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 2 MARS
- **Repas de la chasse**
  11h30 - Salle polyvalente

LUNDI 3 MARS
- **Loto du 3e âge**
  14 heures - Salle du 3e âge

MARDI 4 MARS
- **Conseil de la Communauté de Communes**
  21 heures - DAUX - Salle des fêtes

SAMEDI 8 MARS
- **Match de football**
  18h30 - Merville 2 / Villemur 2
  20 h 30 - Merville 1 / J.S. Colomiers 3
- **Spectacle de danse**
  21 heures - Salle polyvalente

VENDREDI 14 MARS
- **Conseil municipal**
  21 heures - Salle du Conseil

SAMEDI 15 MARS
- **Match de handball**
  17 h 30 - Salle polyvalente
- **Match de basket**
  20 h 30 - Salle polyvalente
- **Match de football**
  18h30 - Merville 2 / F.C. Ouest 3
  20 h 30 - Merville 1 / Gardouch 1
- **Découverte de Venise**
  21 heures - Salle du 3e âge

DIMANCHE 16 MARS
- **Match de basket**
  15 heures - Salle polyvalente

SAMEDI 19 MARS
- **Cérémonie du 19 mars 1962 par les anciens combattants**
  18 heures - Apéritif - Salle du 3e âge

SAMEDI 22 MARS
- **Inauguration de la station d'épuration**
  11 heures - Station d'épuration
- **LOTO du Comité des Fêtes**
  21 heures - Salle polyvalente
- **Journée de l'eau**
  Salle de la Mairie

DIMANCHE 23 MARS
- **Match de basket**
  15 heures - Salle polyvalente

VENDREDI 28 MARS
- **Fin des inscriptions du séjour à Juzet de Luchon**

SAMEDI 29 MARS
- **Match de basket**
  21 heures - Salle polyvalente

DIMANCHE 30 MARS
- **Concours d'aéromodélisme**
  Début le matin - Salle polyvalente

MARDI 1ER AVRIL
- **Inscription à l'école maternelle**

VENDREDI 4 AVRIL
- **Assemblée générale du comité de jumelage**
  21 heures - Mairie

Edito

22 mars 2003

Journée Mondiale de l'Eau

Préserver, protéger, économiser l'eau,

c'est l'affaire de chacun d'entre nous

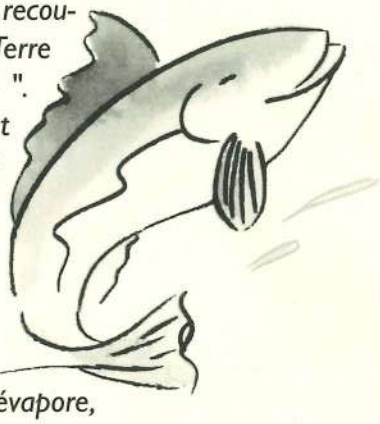

Près de trois quart de notre planète est recouverte par les océans. Vue de l'espace, la Terre mérite bien son nom de " TERRE BLEUE ". Même si elle est présente partout, l'eau est une ressource naturelle limitée. Nous ne pouvons disposer réellement que 1 % de l'eau présente sur notre Terre (cours d'eau, lacs, nappes souterraines). Sur notre planète, on trouve l'eau dans tous ses états (sous forme solide, liquide, gazeuse).

Chauffée par le soleil, l'eau des océans s'évapore, il faut aussi ajouter les pertes par l'évapotranspiration des rivières, lacs ainsi que des plantes. Toute cette vapeur d'eau qui s'élève en altitude, se condense en minuscules gouttelettes, qui, poussées par le vent forment des nuages. Par la suite ces nuages laissent échapper leur contenu sous forme de pluie, neige, grêle. La plus grande partie tombe dans les océans. Le reste s'infiltre dans les nappes souterraines ou ruisselle tout en grossissant les fleuves et les rivières etc… le cycle recommence.

C'est pourquoi, afin de mettre en valeur cet or bleu, nous avons choisi la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2003 pour inaugurer notre nouvelle station d'épuration. Elle répond aux critères de la loi sur l'eau ainsi qu'à la poussée démographique de notre commune tout en respectant les exigences européennes.

Que cette exposition, ouverte à toutes et à tous, préparée par la municipalité avec une aide maximale de l'Agence de l'Eau Adour Garonne puisse contribuer à la responsabilité de chacun, en commençant par les enfants qui doivent participer activement à ces journées.

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

SAMU 15
Centre anti-poisons 15
Pompiers 18
Police 17

Sapeur-Pompiers de Grenade... 05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF..... 05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF..... 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 61 85 09 59
M. le Curé 05 61 82 61 35
Bibliothèque
(Mme Marie-Pierre DUNAS) 05 62 13 41 12

Ecole maternelle 05 62 13 41 11
Ecole Primaire 05 62 13 41 10
Cantine 05 61 85 13 94
Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00
Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h
Le samedi 8 h-12 h
Permanence Adjoint le week-end ... 06 85 55 66 22
05 62 13 41 18
Permanence Employé municipal 06 85 55 66 23

SIVU RIVAGE
Service Emploi Merville..... 05 62 13 40 94
Service social..... 05 62 13 40 94

Police municipale
(M. Lionel SANTACREU)..... 05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative
(M. Marc SOULA)..... 05 62 13 41 19
Agent de Vie Quotidienne
(Mlle Josiane JAMANS)..... 05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale
(Mlle Pascale RAMPAZZO)..... 05 62 13 41 17

Déchetterie
de CORNEBARRIEU..... 05 61 85 89 73
HIVER (1.10 au 14.04)
Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
sauf le jeudi (fermée)
Les samedi et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00
ETE (15.04 au 30.09)
Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 18 h 00
Fermé jeudi et jours fériés
Les samedi et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00

Déchetterie
de COLOMIERS 05 61 78 09 99
Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornebarrieu
Sauf le mardi (fermée)

Caisse d'Allocation Familiale.... 05 61 99 77 00

Assistante sociale Mme DIRAT
• A Grenade, au Centre Médico Social
1er, 2e et 3e Jeudi du mois..... 05 61 82 61 42
de 14 h 30 à 16 h 30
• A Merville (Mairie)
Le 4e Jeudi du mois 05 62 13 41 00
de 14 h 30 à 16 heures

ADMR de Grenade..... 05 61 82 81 12

O.D.A.H. du SIVOM de Grenade
M. BENOIT..... 05 62 27 51 50
SIVOM de Grenade..... 05 61 82 63 74

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne.....05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utiles.....Pages
Etat Civil / Rivage informe
Le CCAS informe / Infos 2

Conseil Municipal / Incivisme /
La question du mois..... 3

GSO / Artistes peintres..... 4

Visite à l'Assemblée Nationale
Sortie luge / Chiens errants 5

Vos élus en séminaire 6

Inauguration de la station d'épuration
Journée mondiale de l'eau 7

Station d'épuration..... 8 et 9

Sortie à Juzet de Luchon
Travaux de l'école de musique 10

Bibliothèque municipale 11

Ambiance à l'italienne 12

Danse / TCM / Soirée Venise 13

Association des inventeurs
Foyer rural 14

Fanfare / Judo club / Top Forme 15

Loto du 3e âge 16

Rivage informe

LES IMPÔTS

Comme chaque année à la même période, on voit arriver avec un peu d'angoisse la feuille de déclaration. Afin de vous aider à remplir votre déclaration, mais aussi de répondre à des questions particulières, un inspecteur des impôts tiendra des permanences :

Le lundi 10 mars 2003
à MONTAIGUT/SAVE
de 14 heures à 17 heures à la Mairie

Le lundi 17 mars 2003
à MERVILLE
de 14 h à 17 h au SIVU RIVAGE

Les personnes intéressées seront reçues par ordre d'arrivée.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à RIVAGE au 05.62.13.40.94 de 9h à 12h et de 14h à 17h tous les jours. ■

Etat civil

Naissances

Ludovic DESTARAC le 27/01/03

Décès

Robert CARON le 22/01/03. ■

Le CCAS

Accéder aux droits et aux services publics en toute égalité, telle est la vocation d'un CCAS. Dans cette optique, celui de MERVILLE assure notamment :

• Le transport à la demande, tous les jours de la semaine du lundi au vendredi (besoins médicaux en particulier).

• Le portage de repas à domicile, pour toutes les personnes âgées et/ou handicapées, mais aussi pour tous ceux qui sont momentanément en incapacité physique (ex : accidents...).

S'efforçant de faciliter au mieux le quotidien des mervillois et face aux problèmes que nos aînés peuvent rencontrer, le CCAS propose de les accueillir afin de les orienter vers les organismes les plus adaptés et les plus compétents. L'objectif étant de leur donner la parole sur des sujets qu'ils souhaitent aborder et de leur offrir une écoute bienveillante (à la mairie ou déplacement à domicile).

Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner à Josiane JAMANS au 05.62.13.41.19. ■

Infos

Les inscriptions à l'école maternelle de MERVILLE se feront le mardi 1er avril de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

N'oubliez pas d'apporter le livret de famille ainsi que le carnet de santé. ■

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 février 2003

1 - Transfert du prêt de la Régie des transports

Selon les décisions prises par le SIVOM en 2002 en raison de la suppression de la régie des transports, les prêts contractés doivent être pris en charge par les anciennes communes membres. La compétence n'existant plus, elle ne peut pas être transférée.

Prêt Caisse d'Epargne : 6919,98 Euros

1er échéance au 05/01/2004

Echéance annuelle : 1974,23 Euros

Dernière échéance au 05/01/2007.

2 - Syndicat d'électrification (SDEHG)

Desserte de la rue des Cerisiers.

La part communale s'élève à 4360 Euros sur un emprunt de 12 ans à 4,45% à la SDEHG.

3 - Inauguration de la station d'épuration

Journée mondiale le 22 Mars 2003.

4 - Marché de réaménagement de l'école de musique

Demande du Préfet pour délibérer en autorisant le Maire à signer le marché.

Une erreur matérielle sur les actes d'engagement a été commise et a été réglée par l'architecte.

Préparation de la DGE 2003 sur l'équipement mobilier et les instruments.

5 - Recours du Tribunal Administratif - GFA

Ce recours concerne la parcelle de la Croix de la Mission qui a été retirée du POS à la demande des Bâtiments de France.

Jugement lors d'une prochaine audience du Tribunal administratif.

6 - Adhésion à DECOSET

Suite à la dissolution du SIVOM, les communes membres doivent délibérer pour demander l'adhésion à DECOSET avant la fin mars.

Adopté.

7 - Commission de l'Aménagement

Suite aux nouvelles charges de Monsieur Maurice LLORCA à la Communauté de Communes, la responsabilité de la Commission est prise en charge par Monsieur Jean-François HACHE. ■

Incivisme

Dans la nuit de Samedi 1er à Dimanche 2 Février, des actes de vandalisme ont été perpétrés sur MERVILLE. En effet, certains habitants mervillois ont eu la mauvaise surprise de constater des dégâts sur leur voiture (coup de pied et de genou) tandis que d'autres voyaient des tags salir leurs murs !

Le comportement de ces individualités mal intentionnées est tout à fait déplorable, aucunement justifiable et dégrade notre commune. Même si une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie, ces détériorations resteront longtemps gravées dans les esprits.

La tranquillité de MERVILLE dépend de la responsabilité de chacun d'entre nous, et n'oublions pas que le respect de soi passe aussi par celui des autres et de tout ce qui nous entoure.

Pour que cela ne se reproduise plus, soyons vigilants et ne fermons pas les yeux, car de tels actes nous pénalisent à tous. ■

La question du mois

HALTE aux excès de vitesse... à Merville

Question de :

Jean-Pierre RIVIERE
1055, Route de DAUX
31330 MERVILLE

La circulation automobile s'intensifiant dans et autour de MERVILLE, et ceci ne devant pas s'amoindrir dans les années à venir, je pense que des limitations de vitesse devraient être mises en place sur certains axes dont la route d'Aussonne, route de Daux, route de Larra.... Même au-delà des limites d'entrée et de sortie de la commune, actuelles ou futures.

Quelle sera l'action de la Mairie sur ce sujet?

Réponse de :

Monsieur Maurice LLORCA

A plusieurs reprises, nous avons rédigé un courrier à la DDE afin qu'elle étudie en relation avec le département ces problèmes de sécurité aux entrées du village, même en amont des panneaux d'agglomération.

Nous allons de nouveau les solliciter et avoir une réponse précise de leur part.

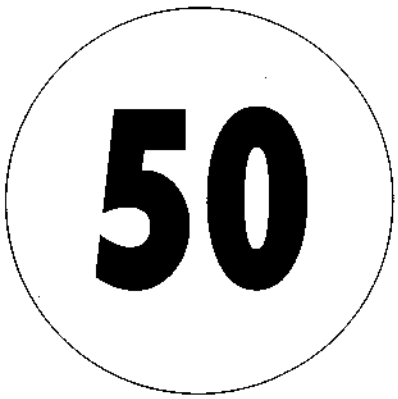

La municipalité de Merville fait de ce sujet une de ses priorités.

De réunions en réunions avec les autorités, de campagnes menées par les Conseils Municipaux enfants et jeunes, un appel au civisme a été demandé à tous. Malheureusement nos routes sont le théâtre de grand nombre d'excès de vitesse, en conséquence l'heure est venue de sanctionner.

Monsieur le Maire dans un récent courrier à la gendarmerie a demandé la mise en place de contrôle de vitesses sur toutes les voies de la commune. ■

GSO

Nos canalisations de gaz naturel haute pression vous concernent

GSO transporte du gaz naturel haute pression dans 14 départements du Sud-Ouest. Notre réseau de 4 300 km est implanté tant dans le domaine public que dans le domaine privé, et nos conduites sont enterrées à des profondeurs variables selon les terrains traversés.

La dégradation d'une canalisation, peut être à l'origine d'un incident ou d'un accident mettant en cause la sécurité des personnes et des biens. La réparation en est coûteuse pour l'ensemble des intéressés !

Particuliers, entreprises, agriculteurs, professionnels du bâtiment,

- Vous allez installer votre piscine ou votre arrosage intégré ?
- Creuser des fondations, une cave ou un puits ?
- Planter ou déraciner un arbre dans votre jardin ?
- Vous allez sous-soler, irriguer votre terre ? La drainer, la débarder ?
- Curer des fossés ?

90 % des incidents sur notre réseau sont dus à des agressions des canalisations par des engins mécaniques, lors de travaux courants !

Votre vigilance nous sera d'une aide précieuse pour ne pas les endommager, endommager votre matériel, et, en même temps, préserver la sécurité de chacun.

VOS OBLIGATIONS

La réglementation -décret n°91.1147 du 14 octobre 1991 (J.O. du 09/11/91) & Arrêté d'application du 16 novembre 1994 (J.O. du 30/11/94) - fait obligation à toute personne, particulier ou professionnel, effectuant des travaux à proximité de conduites de transport de gaz :

- de s'informer afin de connaître l'emplacement et la profondeur des réseaux, ainsi que les contraintes techniques liées à leur présence ;
- de déposer dix jours francs avant la date de début de chantier une déclaration d'intention de commencement des travaux (D.I.C.T.).

COMMENT FAIRE ? CONTACTEZ NOUS !

Nous remettons systématiquement en votre Mairie les tracés des conduites (plans de zonage), actualisés à chacun de nos travaux. Ils sont à votre disposition sur simple demande.

Mais pour limiter autant que possible les incidents sur notre réseau, tout en facilitant vos démarches administratives parfois fastidieuses, nous avons mis en place une structure simplifiée et gratuite.

GSO se met à votre disposition gratuitement pour :

- répondre à vos demandes de renseignements,
- vous donner tous les renseignements concernant la position des conduites,
- vous faire part des précautions à observer lors de vos travaux,
- effectuer gracieusement le repérage et le piquetage dans la zone concernée par vos travaux.

SIMPLIFIONS ENSEMBLE VOS DEMARCHES !

PRESERVONS ENSEMBLE VOTRE SECURITE !

Secteur TOULOUSE
Avenue Pierre Semard
Parc Industriel de la Piche
31600 SEYSSES
Tél : 05.61.56.22.44
Fax : 05.61.56.99.51 ■

Les artistes peintres Mervillois exposent

La peinture vue par Robert BONNET

Aquarelliste et portraitiste

SON PARCOURS

- ***Ancien élève des Beaux-Arts de TOULOUSE***
- ***Membre de l'Association Internationale des Arts et des Lettres de France et***
- ***Vice-Président de la section Haute-Garonne.***
- ***Animateur Socio-Culturel avec cours de dessin et de peinture (toutes techniques).***

En mars 2003, Robert BONNET expose dans le hall de la Mairie et nous dit quelques mots sur son art et la manière dont il le vit :

" Passionné de dessin et de peinture dès mon plus jeune âge, j'ai rapidement attrapé le virus des couleurs ; c'est une maladie incurable qui vous poursuit tout au long de votre existence, et qui vous apporte d'innombrables satisfactions.

On n'est pas pour autant artiste, mais on peint dans la joie, avec un amour et une envie folle de bien faire. Car pour moi essayer d'être artiste, c'est avoir un langage, dialoguer avec quelqu'un, mener une aventure, ne pas savoir comment on va terminer son œuvre, souffrir, s'arracher les tripes ! Alors quelques fois, dans ces conditions, on arrive au résultat espéré...

Tous les sujets m'intéressent et j'essaie de peindre dans la continuité des anciens, selon une technique maîtrisée et figurative qui a affronté et vaincu les siècles.

Mais rien n'est simple, les difficultés nombreuses et variées, il faut donc que je progresse encore, alors je me remets immédiatement au travail... ".

Il est assez aisé de constater que c'est avec humilité que cet artiste nous décrit son rapport à la peinture et nous percevons clairement que cette passion est ancrée en lui.

Vous pouvez le contacter sur Internet :
http :/www.arts-et-lettres.com

Au mois d'avril, c'est Monsieur BIDAULT qui exposera dans le hall de la Mairie.

Nous lançons un appel à tous les peintres mervillois, si vous souhaitez exposer vos œuvres, la Mairie se fera un plaisir de vous accueillir. Très prochainement, une réunion aura lieu, alors n'hésitez pas à prendre vos pinceaux.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Chantal au : 06.14.31.48.05
ou Josiane au 05.62.13.41.19. ■

Visite de l'Assemblée Nationale

par le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des enfants organise pour ses membres un voyage au mois de juin prochain afin de promouvoir et illustrer la citoyenneté. Ce voyage durera deux jours et amènera nos petits conseillers à Paris où ils visiteront l'Assemblée Nationale et le Sénat ainsi que tous les monuments symboles de la République et de ses institutions.

Nous devons mentionner que la réussite de ce projet est corrélée à l'aide que Madame la Députée Françoise IMBERT a apportée, et nous l'en remercions.

Les enfants réaliseront un reportage et feront ainsi profiter l'ensemble des classes à cette initiation dans le cadre des cours d'éducation civique lors de la rentrée 2003.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à finaliser l'expédition de nos petits ambassadeurs.

Pour toutes suggestions (transport et hébergement à bas prix, aides matérielles au financement), veuillez vous adresser à Pascale au 06.75.00.89.99 ou 05.62.13.41.17. ■

luge

Mercredi 12 février les enfants du Centre de Loisirs de Merville ont profité d'une journée à la montagne. Une vingtaine de " mômes " sont partis faire de la luge au Plateau de Beille en Ariège. Que d'émotions pour la plupart d'entre eux n'étant pas habitués à aller régulièrement à la " neige " : l'émerveillement de la neige, le plaisir de la glisse sur les pistes de luge, leurs rires, les jeux. Les animateurs assurent qu'il y aura d'autres mercredis aussi sympathiques.

Pour toute inscription au CLSH, veuillez vous adresser à l'école élémentaire, auprès de l'équipe d'animation : tél./fax : 05 61 85 13 94.

Nota : Le Centre de Loisirs fonctionne pendant les vacances à Launac, un ramassage de bus est assuré quotidiennement depuis de l'école de Merville jusqu'à Launac. ■

Attention

chiens errants !

Depuis quelques mois, les Mervillois se plaignent des chiens errants.

Dans plusieurs quartiers de la commune, force est de constater que nos amies les bêtes errent et causent des dégâts. En effet, des personnes ont vu leur jardin piétiné, leur poulailler ravagé et pire encore, certains se sont fait mordre !

Pour la sécurité et la sérénité de tous les habitants, il serait préférable de surveiller et/ou de tenir en laisse vos animaux de compagnie. ■

Vos élus au séminaire

Lors d'un récent week-end de février tout le Conseil municipal s'est retrouvé à Cahors (loin des tracas quotidiens) pour des réunions de travail.

Dès le samedi matin à 8h30 après une déclaration de Monsieur le Maire définissant le but et les attentes de ce séminaire les adjoints présentèrent le bilan des 2 premières années du mandat.

L'après midi lors d'ateliers très studieux tous travaillèrent sur les objectifs pour Merville 2005/2007 .....

Cette journée se termina fort tard pour le " groupe projet " qui devait préparer les activités du lendemain.

Enfin le dimanche matin à l'heure des " croissants " et jusqu'au déjeuner les décisions et projets furent validés.

De l'avis de tous, ce week-end de travail très intense fut une réussite. ■

22 mars 2003

Inauguration de la station d'épuration

L'eau potable n'existe quasiment plus à l'état naturel : elle doit être traitée pour être utilisable.

Depuis 1994, la réglementation française impose à toutes les communes de plus de 2000 habitants de réaliser un assainissement de leurs eaux usées avant la fin de 2005. Dans le bassin Adour-Garonne, le nombre de stations d'épuration en place est passé de moins de 250 en 1996 à 3000 aujourd'hui. Celle de Merville a été mise en route le 25 février 2003.

Dans la vie de tous les jours, l'eau nous est indispensable : pour boire, se laver, faire la cuisine... et tout simplement pour vivre. C'est pour cela qu'une station d'épuration est indispensable pour restituer dans le milieu naturel une eau dépolluée.

Après un traitement mécanique qui élimine les déchets et graisse (dégrillage, dessablage, déshuilage et décantation), les bactéries épurent l'eau en " digérant " la pollution (traitement biologique calqué sur l'auto-épuration naturelle). Une fois traitées, les eaux épurées retournent dans le milieu naturel et les boues résiduaires peuvent, si leur qualité le permet, être utilisées comme fertilisants. ■

*Documentation de l'Agence de l'eau Adour Garonne

22 mars 2003

Journée mondiale de l'eau

L'eau est sans doute la ressource la plus précieuse que la terre offre à l'homme, elle est une source à préserver. Afin d'améliorer la prise de conscience de l'importance de la gestion et de la protection de l'or bleu, la Mairie de MERVILLE participe à cette journée.

Responsabiliser chacun d'entre nous aux problèmes, sensibiliser et penser aux générations futures tel est l'objectif de cette journée.

Malgré les progrès et investissements notables réalisés par les collectivités territoriales ces dernières années, la situation actuelle du milieu naturel reste préoccupante.

Seulement 40 % des cours d'eau atteignent les objectifs de qualité fixés en fonction de leurs usages.

Environ 60 % de la pollution produite arrive à une station d'épuration

Les ouvrages d'épuration éliminent près de 70 % de la pollution reçue

BILAN
Près de 60 % de la pollution produite rejoint le milieu naturel

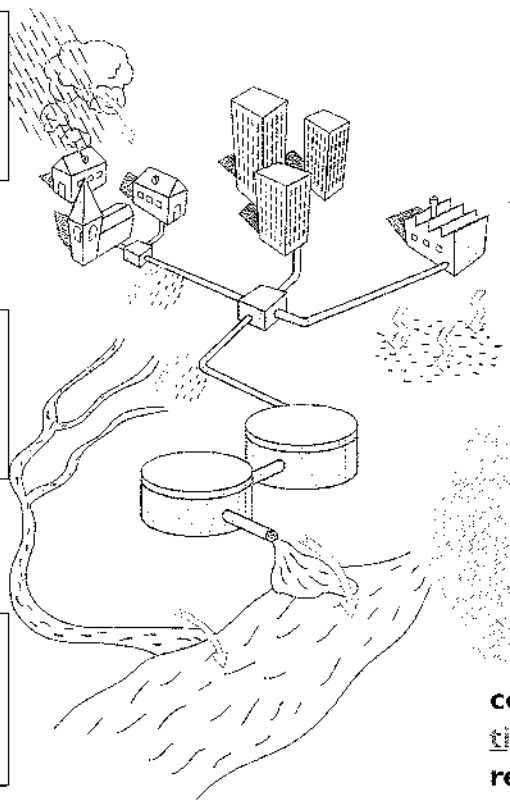

Points faibles

Points faibles

Pour protéger le milieu naturel et respecter les objectifs de lutte contre la pollution, il faut poursuivre les efforts engagés en assainissement. Pour cela, les textes réglementaires fixent les objectifs à atteindre, ainsi que les obligations et les responsabilités des collectivités territoriales.

Station d'épura

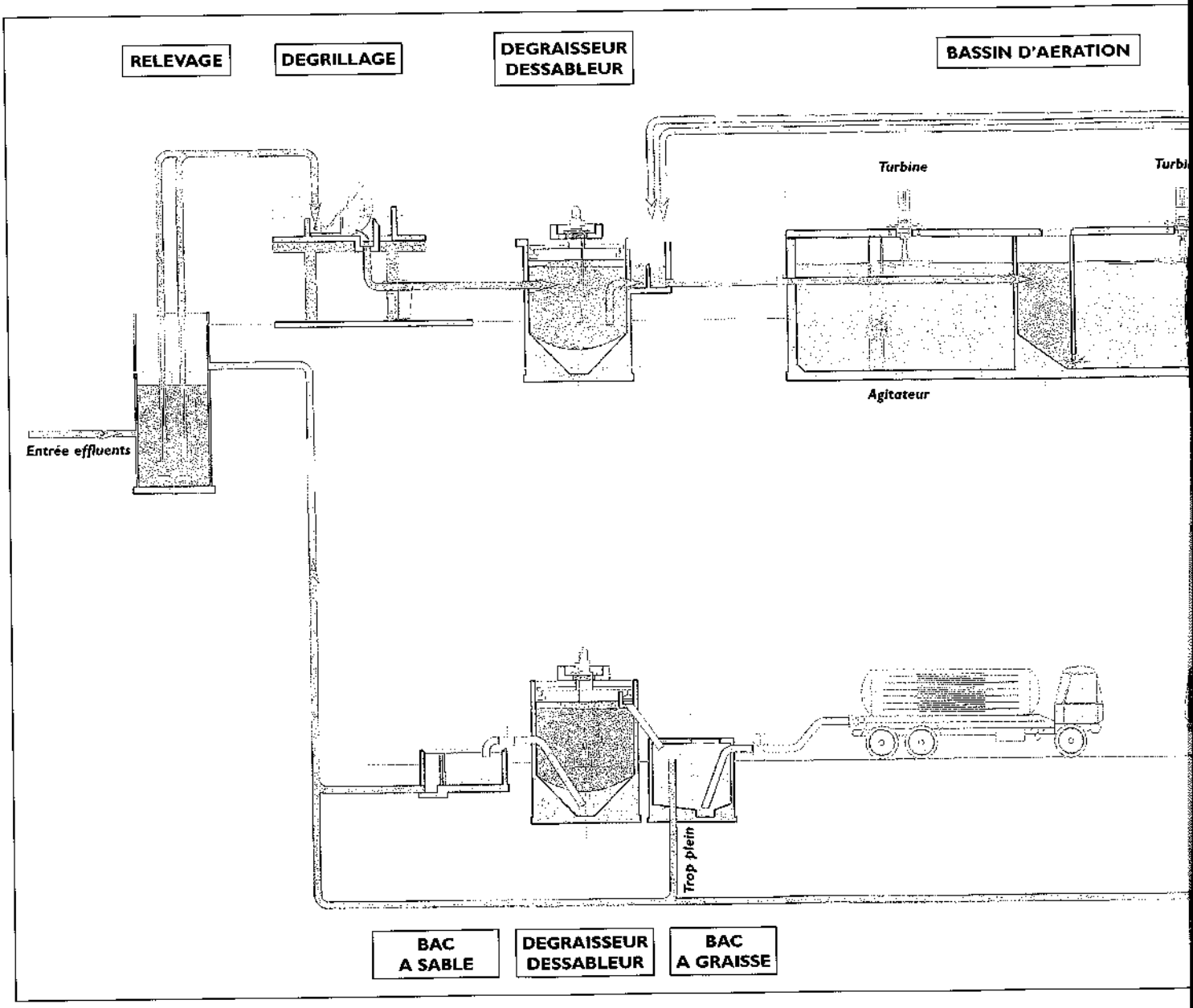

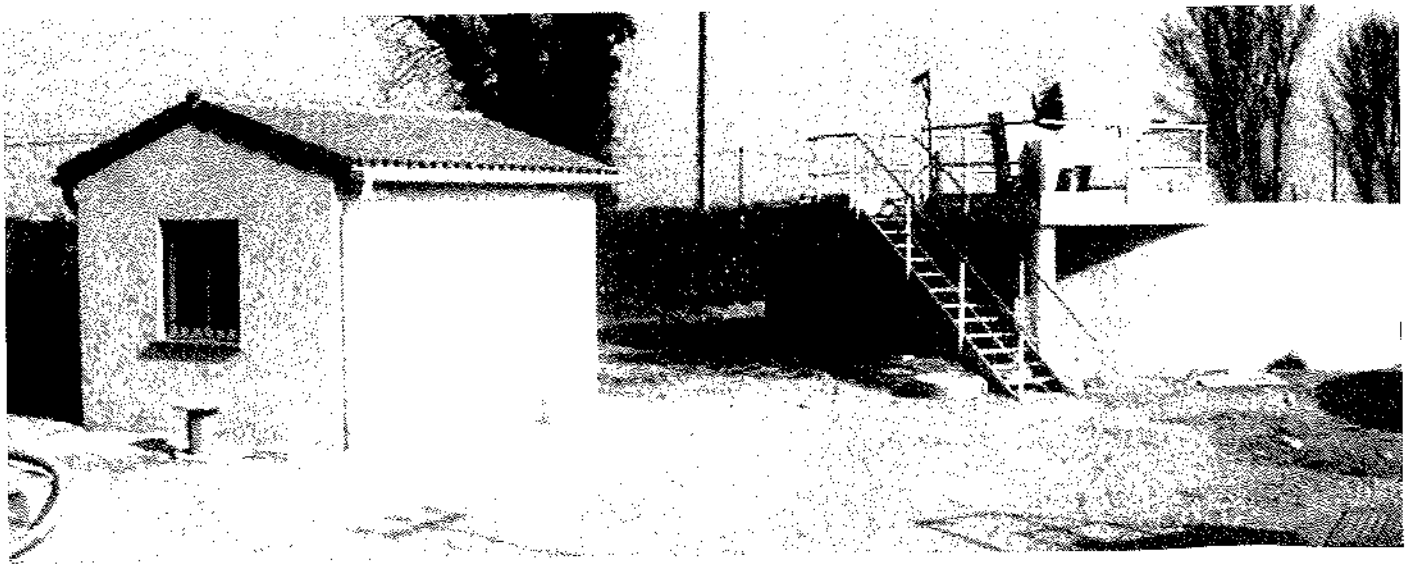

ion de Merville

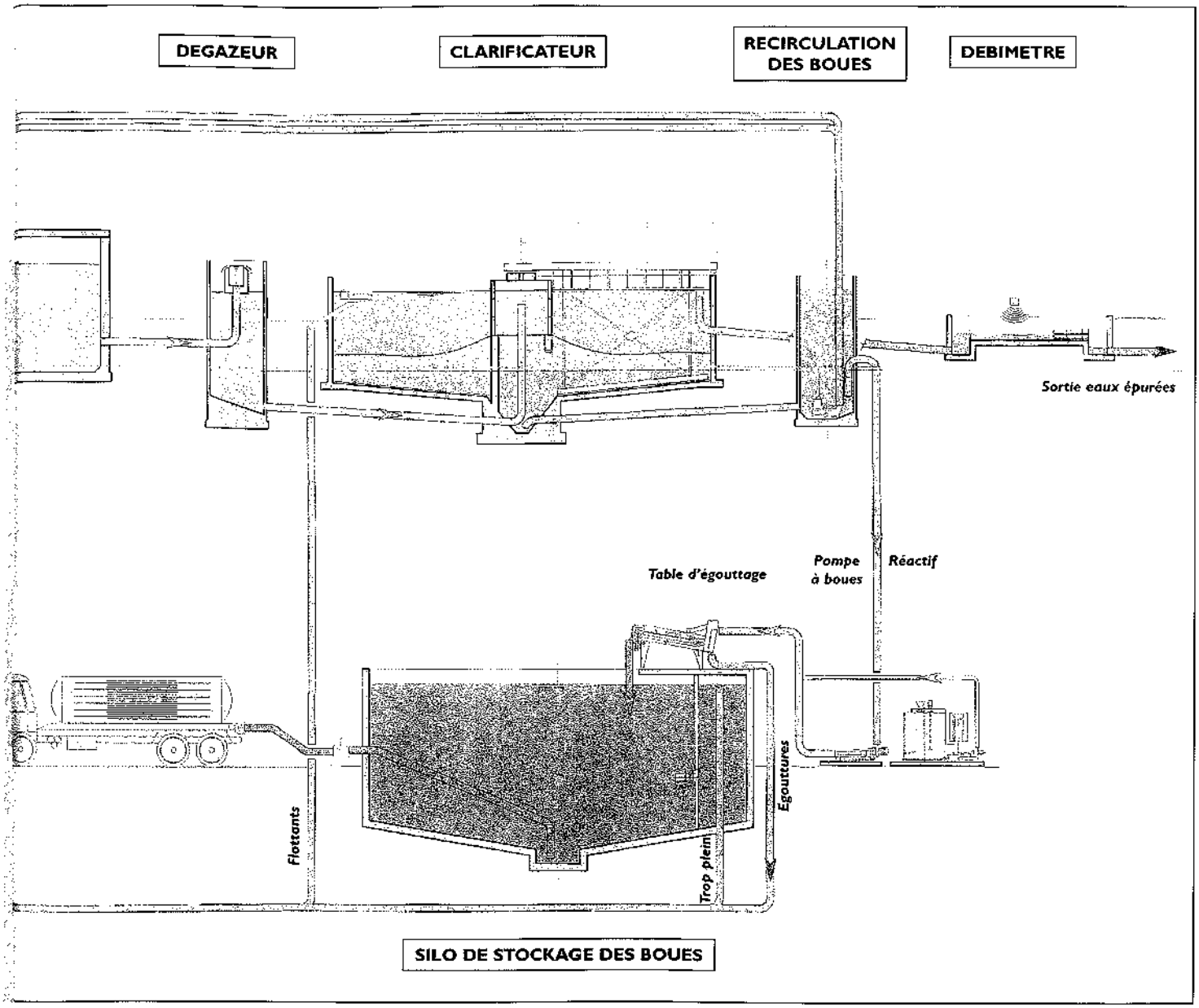

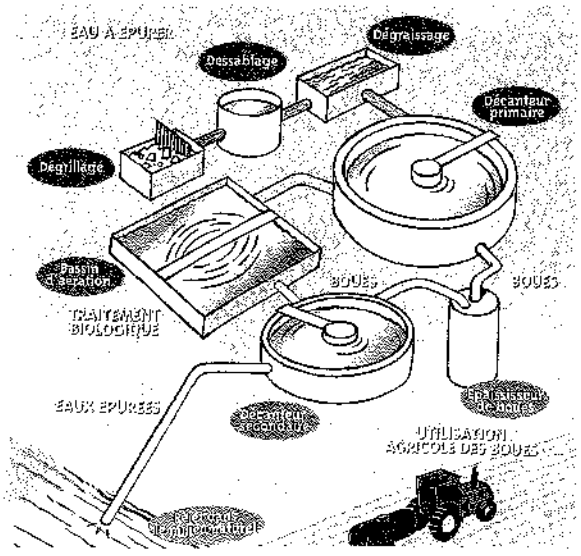

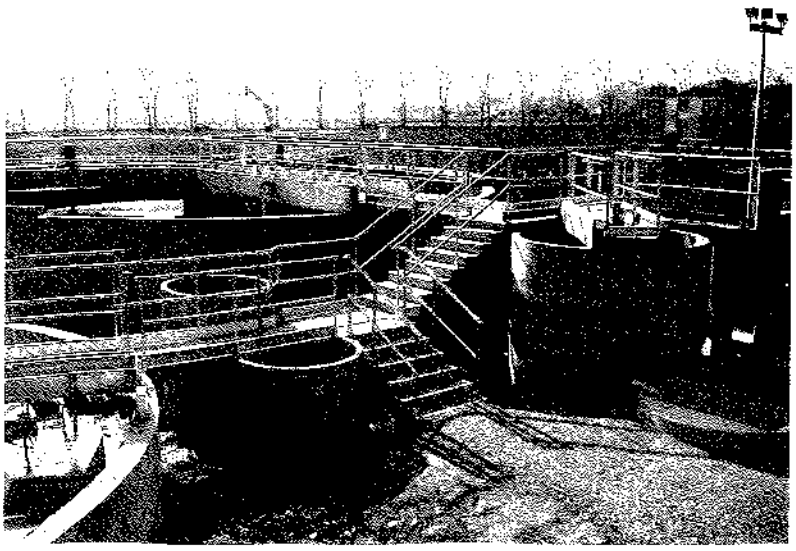

Sortie à Juzet-de-Luchon

Comme l'année dernière, le CCAS et le LOCAL JEUNE organisent un séjour dans le hameau de vacances " Le Célinda ", situé à Juzet de Luchon, à quelques petits kilomètres avant Luchon.

Le coût du séjour est de 122 euros, soit (800 frs). Vous avez la possibilité de régler en deux fois avant le 21 avril 2002.

Possibilité d'obtenir un reçu auprès du CCAS, afin que ceux qui le peuvent puissent obtenir une participation financière de leur Comité d'Entreprise.

Trois demi-journées d'animation sont prévues au programme de ce séjour : rafting, canoë-kayak, hot-dog

Pour le séjour, il faut emporter :

- un duvet ou/et une paire de draps
- une trousse de toilette
- un maillot
- des affaires de rechange (T-shirt)
- serviettes de toilettes, draps de bain
- chaussures (de marche, d'intérieur, et une vieille paire pour les activités aquatiques)
- chaussettes
- Kway
- Casquette
- Un petit sac à dos
- Argent de poche

IL FAUT IMPERATIVEMENT :

- Que le montant du séjour soit réglé le jour du départ.
- Que la feuille sanitaire soit remise avant ou bien le dernier jour du départ.
- Que le responsable du séjour soit informé de toutes particularités concernant votre enfant (somnambulisme, appareil dentaire de nuit....).

AVIS : Si des personnes titulaires du BAFA (au minimum) souhaitent encadrer ce séjour, qu'elles se fassent connaître auprès de PASCALE (06.68.87.59.15).

MODALITES :

Le départ est fixé le LUNDI 21 AVRIL 2003, à 15h00, l'après-midi. Le rendez-vous est programmé à 14h30, sur le parking de la mairie.

Le retour est fixé le VENDREDI 25 AVRIL 2003 : départ de JUZET à 15h00, arrivée à Merville vers 17h30, minimum.

Pour tout renseignement, et contact téléphonique lors du séjour, appeler Pascale au 06.68.87.59.15.

Réunion d'information le vendredi 28 mars à 18h30 en mairie.

Date de fin d'inscriptions : 15 avril 2003. ■

Les travaux de l'école de musique ont commencé

A peine le déménagement terminé, les maçons ont pris position dans l'école de musique pour jouer d'instruments qui n'ont rien à voir avec les mélodies habituelles de ce lieu !

Les travaux ont démarré et vous pouvez voir sur cette photo que le préau de l'ancienne école de filles est devenu un bâtiment. Symétriquement un autre édifice est en construction.

Ensuite l'intérieur sera réaménagé pour le bonheur de tous les musiciens et choristes.

En attendant la fin des travaux les cours ont lieu dans diverses salles municipales mises à disposition. ■

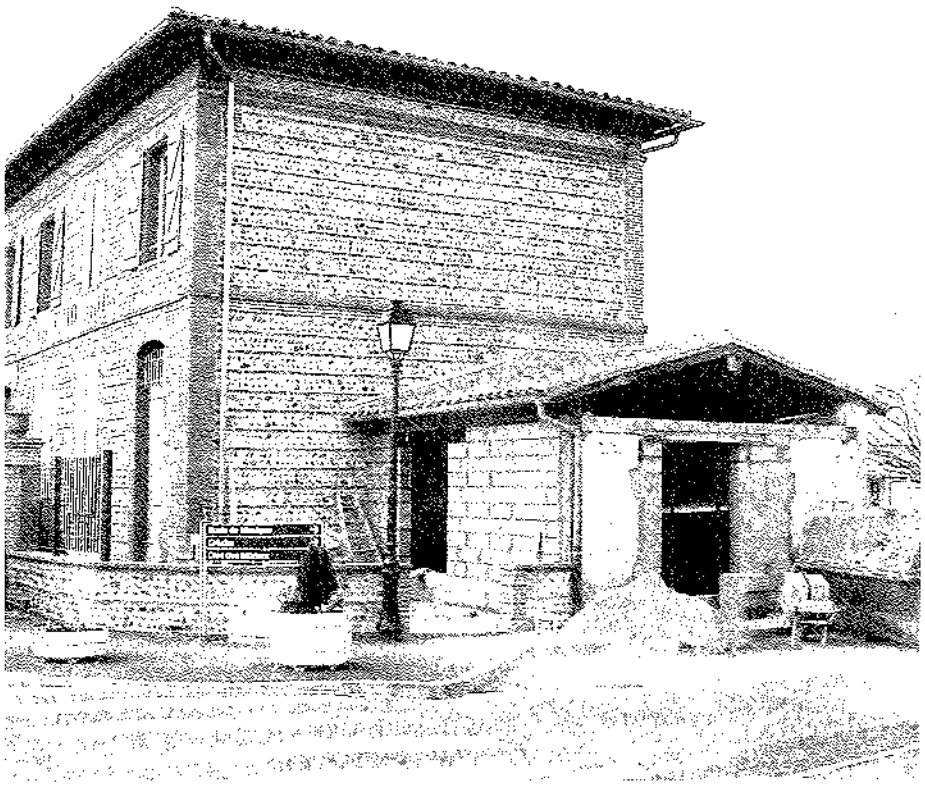

Bibliothèque municipale

Au mois de février, nous avons renouvelé environ 1200 ouvrages! En effet, la Médiathèque Départementale prête à la bibliothèque de MERVILLE un certain nombre de livres que nous pouvons renouveler tous les 6 mois, ceci pour le plus grand plaisir de tous nos lecteurs assidus, petits et grands, qui apprécient d'avoir à leur disposition des nouveautés régulièrement...

Pour ce semestre, nous avons donc à vous proposer 350 romans et documentaires adultes nouveaux, 90 BD adultes, ainsi que 700 ouvrages pour enfants (albums, romans, documentaires, BD.....), en plus bien entendu du fond propre à la bibliothèque, qui s'enrichit également ce mois-ci. En voici quelques titres :

- **" L'empire des loups "** Jean-Christophe GRANGE
- **" C'était bien " :** Jean D'ORMESSON
- **" Je voulais juste rentrer chez moi " :** Patrick DILS
- **" Le chois des Morrison " :** Mary LAWSON
- **" Autant à avoir un père, autant qu'il s'appelle Gabin " :** Florence MONCORGE-GABIN
- **" Je ne sais pas comment elle fait " :** Allison PEARSON
- **" La tâche " :** Philip ROTH (Prix Médicis Etranger)
- **" Néfertiti et Akhenaton " :** Violaine VANOYEKE
- **" Noir comme un ange " :** Dan CHARTIER
- **" Indigo Blues " :** Robert CRAIS
- **" Larousse de la Généalogie, plantes extraordinaires "**
- **" Equation à une inconnue " :** Richard NORTH PATTERSON
- **" Omerta " :** Mario PUZO
- **" La dernière récolte " :** John GRISHAM
- **" Adam Haberberg " :** Yasmina REZA
- **" Dragons " :** Marie DESPLECHIN
- **" Le disque de fade " :** José FRECHES (Saga chinoise en 3 tomes)
- **" Par dessus bord " :** Carol HIGGINS-CLARK
- **" L'espoir est une terre lointaine " :** Colleen Mc CULLOUGH
- **" L'affaire Toutankamon " :** Christian JACQ
- **" La répudiée " :** Eliette ABECASSIS
- **" Bien entendu, c'est off... " :** Daniel CARTON
- **" Ce que je ne peux pas vous dire " :** 26 collégiens témoignent
- **" Les tâches du léopard " :** Françoise GIROUD
- **" Werther, ce soir " :** Patrick CAUVIN
- **" Sotos " :** Philippe DJIAN
- **" Les vrais durs ne dansent pas " :** Norman MAILER

Voici maintenant un peu d'histoire : la rue principale de MERVILLE se nomme " Rue Emile POUVILLON ". Pourquoi et qui était cet homme?

En 1795, Monsieur Pierre Paul POUVILLON épouse Mademoiselle Catherine Antoinette SOULIE, de cette union naissent à MERVILLE le 7 août 1796 Auguste père de l'écrivain, et Jean-Marie Frédéric le 20 février 1806 futur Maire de MERVILLE de 1868 à 1871. Auguste épouse Mlle DOUMERC, fille de négociant en peau, dont la fortune assurera à l'écrivain une réelle aisance matérielle toute sa vie.

Son père Auguste est un libéral cultivé qui a laissé des pièces écrites en vers. Emile est né à MONTAUBAN en 1840, en 1860, il fait des études au séminaire de Notre-Dame-Des-Champs à PARIS, il y fait une thèse de droit.

En 1867, il collabore au journal " La Rue ", fondé par Jules VALLES puis à la " Renaissance " où il publie des nouvelles très appréciées. Il écrit aussi en 1868 un certain nombre de revues auxquelles il donne des nouvelles et des poésies pour la capitale.

En 1878 paraissent les " Nouvelles réalistes ", En 1881 " Césette histoire d'une paysanne ", qui a obtenu le Prix Lambert de l'Académie Française, succès public et début de l'amitié avec Pierre LOTI. Puis successivement " L'Innocent ", " Jean de Jeanne ", " Le Cheval bleu ", " Chante-Pleure ". Enfin en 1892, il publie son œuvre la plus émouvante, la plus humaine : " Les Antibel ". Cet ouvrage est connu de tous. C'est dans le Quercy que se déroulent les tragiques scènes que l'auteur a su exprimer avec une beauté qui n'a d'égale que celles de nos grands classiques. Parmi ses autres œuvres, nous citerons : " Le vœu d'être ", chaste roman de fine psychologie, " Petites âmes ", " Bernadette de Lourdes " en 1894, " Pays et paysages ", " Mademoiselle Clémence ", " Jep " dont le décor est le ROUSSILLON ensoleillé, et en 1905 il écrit " Petites Gens ".

Ce poète rustique, ce psychologue, défent par dessus tout sa petite patrie qu'il s'est complu à décrire dans beaucoup de ses ouvrages, mais où l'on voit le véritable amour qu'il avait pour son pays natal. C'est dans les diverses chroniques qu'il publiait régulièrement dans la Dépêche, sur les portraits de ville, réunis en un volume sous le titre de : " Terre d'Oc " (posthume) paru en 1908 après la mort du poète. C'était même un véritable régionaliste. Il aimait les Fébriles, parce qu'ils chantaient le sol natal, dans le patois de ses paysans, qui fit autrefois la belle langue d'Oc. Il fut non seulement un lettré averti, mais aussi et surtout un styliste remarquable. Ses descriptions du Quercy sont en tout points admirables, mais il avait avant tout, la probité des artistes, soucieux de la vérité et en ce sens, c'est un réaliste.

Il demeura longtemps dans son pays natal et partageait son temps entre sa maison de la rue du Corail qui porte son nom à MONTAUBAN, et sa propriété familiale de LAMOTHE-CAPDEVILLE sur la droite de l'AVEYRON. Il venait très souvent à MERVILLE chez ses grands-parents (maison DUPRAT actuellement). Dans " Terre d'Oc ", il pense aux belles journées de vacances qu'il passait jadis au ramier de BIGORRE, en aval de TOULOUSE. Journées de pêches le long de la GAURE, journées de chasse à travers l'îlot. Il s'inspirait aussi de la nature de cette terre d'Oc qu'il aimait tant. Sa vieillesse se passa dans le calme de l'étude, car il produisit jusqu'à la fin.

Il mourut le 7 octobre 1906 d'une crise cardiaque pendant une course en montagne, à BELLE-COMBETTE dans les envi-

Bibliothèque municipale (suite)

ron de CHAMBERY. L'artiste quitta ce monde tout en contemplant la splendeur des ALPES.

La probité de son caractère a fait autant que son talent pour le faire aimer de ses concitoyens.

Déodat DE SEVERAC et Marc LAFARGUE composèrent un Opéra tiré du roman " Les Antibel ".

A signaler également, que quatre hommes de la famille POUVILLON ont été Maires de MERVILLE!

Quatre ouvrages d'Emile POUVILLON ont été retrouvés et achetés par la bibliothèque Municipale. Il s'agit de :

- **" L'innocent "**
- **" Terre d'Oc "**
- **" Les Antibel "**
- **" Contes et histoires du Quercy "**

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir les demander à Mme Marie-Pierre DUNAS, responsable de la bibliothèque, qui tient ici à remercier Mme Marie-France ORTEGA pour ses recherches, ainsi que M. André SIMON de l'association " 1900-2000 : Un siècle de vie à Merville ", pour tous les précieux renseignements fournis sur Emile POUVILLON dont vous venez de faire la lecture. ■

Ambiance à l'italienne avec Americo

Le dimanche 9 février, l'ambiance était italienne à la salle polyvalente.

Les convives qui arrivaient peu à peu, contribuèrent pour beaucoup à cette convivialité : les voix portaient, les rires fusaient, et le langage des mains allait bon train.

L'apéritif dégusté, chacun prit place afin de goûter aux plats transalpins : lasagnes, polenta .....minutieusement préparé par le Traiteur Grégoris;

La chaleur commença à monter d'un cran de plus lorsqu'Americo entonna sa première chanson. Un accent aux couleurs de la Bandiera et du Soleil, un spectacle où chacun pouvait y aller de la voix. En bref, on se serait cru dans un repas de famille!

Certains s'aventurèrent même à quelques airs d'opéras et d'autres prirent d'assaut la scène et le micro.

Une journée agréable, ensoleillée (dans les cœurs tout au moins), qui fut appréciée par tout le monde. ■

Le comité de jumelage tiendra son

Assemblée Générale

le vendredi 4 avril à 21 heures à la mairie

Samedi 8 mars 2003
Spectacle de danse

"Les Space's Ballenium"

Un spectacle à ne pas manquer

Présenté par Christine TEYSSIER

Pas moins de 18 artistes seront présents sur scène, le 8 mars à la salle polyvalente à 21 heures, pour nous offrir un spectacle s'intitulant : " Couleurs du monde ".

Il se divise en trois parties toutes plus étonnantes les unes que les autres et dont le fil conducteur nous montre à quel point notre belle planète se doit d'être protégée. Ainsi, Christine TEYSSIER nous sensibilise au devenir et à la protection de la Terre tout en gardant l'espérance que l'homme saura la sauvegarder.

Des danseurs confirmés nous émerveilleront par leur talent et nous amèneront vers un univers tout aussi exotique que féerique.

Si vous souhaitez vivre de beaux instants, alors vous ne serez pas déçu par cette création chorégraphique ! ■

COMITÉ DE JUMELAGE

SOIRÉE DÉCOUVERTE DE VENISE

SAMEDI 15 MARS 2003

A 21 heures, salle 3ème âge

(ouvert à tous)

Cette soirée sera animée par Mme Bernadette DE PASCALE, conférencière, sous forme de diaporama et d'exposition.

Elle présentera Venise, son histoire, son architecture, son artisanat, tout ce qui fait la richesse de cette ville si particulière.

Cette soirée est gratuite pour les personnes qui participent au déplacement à Bergantino.

Entrée adultes : 2 euros

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la soirée.

TCM

Le club avait engagé trois équipes de jeunes joueurs en championnat régional. Après quatre séries de rencontres âprement disputées, nos tennismen en herbe n'ont pu se qualifier pour le tour suivant mais nous tenons à les féliciter. Ces trois équipes se composaient de :

- Tanguy VANBASTOLERE, Pierre BOUCLY, Guillaume AMAR et Bastien VERGELY pour les 13-14 ans.
- Nicolas SARAILLE, Eric MARÉCHAL, François THOMAS et Quentin DUNAS pour les 11-12 ans.
- David VERNIERES, Thomas OLIE, Mickäel LABEYRIE, Steevy CALLEGARI et Ludovic TREPIN pour les 9-10 ans. (félicitations à Ludovic pour son dernier match gagné en 2h15).

Encore une fois BRAVO à tous ces enfants que nous aimerions voir plus encouragés par le public.

En ce qui concerne l'EQUIPE I qui était engagée dans le challenge André LAFFONT, elle s'est brillamment qualifiée pour les finales au cours d'un parcours sans faute après trois rencontres.

Quant à l'EQUIPE II, elle sera bientôt en lice dans le challenge Caisse d'épargne à partir du mois d'avril.

Le TCM vous rappelle qu'une permanence est toujours assurée à la maison du tennis tous les samedis matin à partir de 11 heures (hors vacances scolaires).

A très bientôt, nombreuses et nombreux sur les courts. ■

Association des inventeurs et innovateurs de la région Midi-Pyrénées

Il y avait deux régions qui ne possédaient pas d'association pour les inventeurs : l'Auvergne et Midi-Pyrénées.

L'association des Inventeurs et Innovateurs de la Région Midi-Pyrénées est née suivant cet historique :

M. Bernard BOURES (de Blagnac) qui était en 2001 jury du concours LEPINE à la foire internationale de PARIS, s'aperçoit à son retour, que la plupart des médaillés du concours sont de la région toulousaine.

Il organise le 18 décembre 2001 une rencontre à laquelle participent : M. et Mme MELLO (Médaille d'or), Jean-Paul TAILLEFER (Médaille de la préfecture de l'île de France) et moi-même Yves VERSAPUECH (Médaille d'argent) habitant de MERVILLE (siège actuel de l'association).

Pour être en conformité avec notre projet de labellisation, il fallait former un bureau avant la fin de l'année 2001. Chose fut faite et celui-ci fut constitué à titre provisoire.

Un repas pris en commun (et en charge par le groupement inter animation de Blagnac) a ensuite permis d'effectuer un échange d'idées, très fructueux. A la suite de cette première rencontre le mercredi 23 janvier 2002 : une délégation constituée de M. et Mme MELLO, Jean-Paul TAILLEFER, et Bernard BOURES est reçue au Conseil Régional.

Il nous est conseillé de modifier légèrement le titre de l'association en y ajoutant la " Région ".

Après cette rencontre avec les élus qui nous portent une grande écoute, et un grand soutien pour nos projets futurs.

Forts de tous ces encouragements, nous nous regroupons pour créer cette association, qui porte aujourd'hui le nom d'" Association des Inventeurs et Innovateurs de la Région Midi-Pyrénées ".

Nous avons travaillé d'arrache pied pour que le 25 mars 2002 les statuts soient déposés et que l'association puisse démarrer. Notre première assemblée générale en date du 15 mars 2002, nous a permis de nous structurer, et de commencer notre travail d'association.

J'ai eu l'honneur d'être élu Président lors de cette assemblée. Nous sommes affiliés à la FNAFI (Fédération Nationale des Associations Françaises des Inventeurs).

Nous comptons aujourd'hui parmi nos membres, 18 inventeurs avec un énorme palmarès.

Nous organisons le premier salon des inventeurs de la région Midi-Pyrénées, qui aura pour nom : Le Festival des Inventeurs qui sera le thème principal de la foire d'Albi, qui se déroulera du 21 au 30 mars 2003.

Nous serons présents au salon mondial de l'invention à Nogent/Marne en avril 2003.

Nous participerons au Salon des inventeurs à MARTIEL dans l'AVEYRON en Août 2003 comme l'année dernière.

Notre plus grand projet sur BLAGNAC est l'organisation d'un salon des inventeurs dans la galerie marchande de LECLERC avec lequel nous sommes en liaison.

Pour que ce salon soit le plus démonstratif possible du dynamisme de notre région, nous avons associé les entreprises de la région qui présenteront à nos côtés leurs boîtes à idées.

Déjà plusieurs grandes entreprises de la région nous ont donné leur accord de participation telles que : le Centre de maintenance d'AIR France Toulouse, la société LATOCOERE, ainsi que la SIDMI etc...

Le Président Yves VERSAPUECH.
484, Chemin du Bois Beillard
31330 MERVILLE
Tel : 06.63.51.45.30 ■

Foyer rural

Vide Grenier

4 mai 2003

Le vide grenier et la foire artisanale auront lieu cette année le 4 mai.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer vos étalages pour être prêts le moment venu.

Pour vous inscrire, rien de plus simple, des fiches d'inscriptions et des règlements seront à votre disposition à partir du 15 mars, dans le hall d'entrée du Foyer Rural.

Il vous suffira de les remplir et de les déposer dans une boite aux lettres prévue à cet effet au même endroit et ce avant le 27 avril.

Cyclo Folies

24 mai 2003

Cette année, les cyclos folies se dérouleront le 24 mai, jour de la fête des associations.

En effet, pour des raisons de disponibilité de dates, nous avons envisagé de nous grouper avec une autre manifestation.

Nous espérons que toutes les associations participeront à cette après-midi récréative et que nous pourrons ensuite tous ensemble continuer la soirée autour d'une table à la salle polyvalente.

Donc, mesdames et messieurs les bricoleurs, à vos outils et laissez faire votre imagination.

Renseignements : 05.61.85.08.86 ■

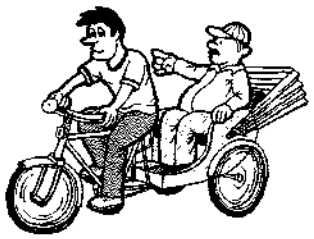

Citoyens, citoyennes à vos instruments pour sauver la fanfare

Suite à notre «Clin D'œil» concernant l'avenir de la Fanfare un recrutement urgent s'impose

Il nous manque pour étoffer nos rangs quelques éléments (clairons, trompettes, tambours, cimbales, cors de chasse).

Que vous soyez débutant ou que vous possédiez déjà des connaissances musicales, n'hésitez plus, venez nous rejoindre!

En effet la Fanfare a besoin de vous.....Imaginez ce que deviendraient les manifestations Mervilloises (et des alentours), sans la participation de notre Batterie Fanfare. Elle a toujours su animer ces dernières avec succès et enthousiasme, en portant haut les couleurs de notre village à chaque sortie, autant dans le canton que dans le département, et bien souvent au-delà, depuis plus de cinquante ans.

Venez partager avec nous cette passion, dans la joie et la bonne humeur, avec un groupe qui sait allier le sérieux et la franche rigolade quand il le faut, venez apporter ce petit plus qui nous manque et qui fera qu'on pourra voir encore pendant longtemps LE REVEIL MERVILLOIS

Nos répétitions sont le mardi soir à 21h à la salle du 3éme âge face à l'église, un accueil musical vous y sera réservé.

A bientôt

Contacts : Frédéric au : 05.61.06.93.79

Chantal au : 06.14.31.48.05 ■

Judo Club

Le Judo Club vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2003.

Le bureau du Club remercie toutes les énergies qui se sont manifestées au cours de l'année écoulée permettant ainsi de réaliser une belle saison 2003.

Si nous devions décerner des palmes à l'instar de certains festivals, elles reviendraient sans conteste à Mme RAMOND Muriel (Professeur) et à son assistante Mlle DABAN Sandrine. Grâce à leur précieux concours et leurs heureuses initiatives pédagogiques, le Club de MERVILLE renoue avec le succès et la reconnaissance des plus grands.

Pour en revenir au bilan de la saison écoulée, l'événement majeur a été la réalisation de la 3ème coupe technique des jeunes qui s'est déroulée le 17 novembre dernier, dans la salle omnisports. Les Clubs de CARBONNE, FENOUILLET, et PORTET SUR GARONNE participèrent à cette rencontre conviviale portant ainsi le nombre de participants à 125. Nos enfants se classèrent 1er faisant la joie des parents venus très nombreux. Monsieur le Maire découvrit que le judo mervillois drainait bien du monde et était en mesure, tout autant que d'autres, de faire briller les couleurs de sa ville.

Ce fut également l'occasion de savourer les merveilleuses crêpes confectionnées par les mamans, mamies (sans oublier quelques papas, papis, cordon bleu) que nous tenons à remercier très sincèrement pour leur talent et leur gentillesse. Nous saluons tout particulièrement les différents sponsors. Sans eux, cette fête n'aurait pas eu autant d'éclat et les petits n'auraient pu être tous récompensés.

Nous vous tiendrons prochainement informés des résultats sportifs du premier trimestre 2003 de nos jeunes qui par, leur application et leur pugnacité, promettent de beaux lendemains à nos vieux jours. A ce titre, les adolescents iront concourir à BLAGNAC le 30 mars, à CARBONNE le 6 avril. D'autres dates de compétitions sont encore à fixer.

Le Bureau. ■

Top Forme Informe

La formule séduisant les adeptes de la danse, le dernier trimestre sera chaud dans l'art du déplacement. La danse est une façon de bouger autrement et peut être pratiquée à tout âge, elle met en activité physique le corps et l'esprit. Elle se pratique en couple ou entre amis, ce qui lui donne cette convivialité et permet d'acquérir plus d'assurance dans les soirées.

Date à retenir :

1er Mars : RUMBA

Inscription le samedi matin 1er mars, salle des fêtes à la Mairie de MERVILLE de 10h à 12h.

Stage le soir de 18h à 22h à la salle du 3éme âge.

5 Avril : TANGO

Inscription samedi matin 5 avril à la salle des fêtes à la Mairie de MERVILLE de 10h à 12h.

Stage le soir de 18h à 22h à la salle du 3éme âge.

3 Mai

Inscription samedi matin 3 mai à la salle des fêtes à la Mairie de MERVILLE de 10h à 12h.

Stage le soir de 18h à 22h à la salle du 3ème âge.

Et enfin pour clôturer la saison :

Samedi 14 et samedi 21 juin : révision et mise en situation.

Salle des fêtes à la Mairie de MERVILLE de 18h à 22h voir plus si nécessaire.

Inscription le jour même, le matin de 10h à 12h.

Stage le soir : La formule reste la même (3 heures avec une collation)

Tarifs : 23 Euros par personnes

Pour tous renseignements :
Allo! 05.61.85.02.18.

Cordialement,

Le Bureau. ■

Loto du troisième âge

Le Club organise le **lundi 3 mars 2003** à la salle du 3ème âge un **LOTO** ouvert à tous, à partir de 14 heures. Foie gras, carcasses de canard, poulets, saucisses et autres lots de valeur sont au programme.

Une collation sera offerte à la fin du loto. Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

En mémoire : Une convocation sera adressée aux membres du Club pour la **Mounjetado** à Pibrac qui aura lieu le **samedi 22 mars 2003**.

La date du **voyage à Argelès-Gazost** est avancée, elle est fixée au **mardi 3 juin 2003**. ■

1900 - 2000
Un siècle de vie à Merville

A l'occasion des vœux pour la nouvelle année, nous vous annoncions que notre livre serait bientôt terminé. Les derniers sujets à traiter sont sur le point de voir la fin. Un grand et beau travail de perfectionnement a été accompli, et nous sommes sûrs et certains que nos futurs lecteurs l'apprécieront. Toute la vie de notre commune est retracée dans ce siècle qui a été bouleversé et connu une incroyable évolution !

En commençant par l'agriculture, les commerçants, les artisans, les associations, la vie religieuse, les bâtiments publics, la vie scolaire, l'habitat rural, les grands événements, la modernisation, l'évolution de la commune, les loisirs, les fêtes et de nombreuses anecdotes... Vous serez passionnés en lisant ce livre. Il sera le témoin de ce siècle passé.

Afin de pouvoir faire face à ce coût, notre association lance une souscription. Nous espérons que chaque famille mervilloise le possédera dans son foyer et le gardera précieusement pour que les générations à venir connaissent plus tard la vie de leurs aïeux afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Le tirage étant limité, ne tardez pas à passer votre commande.

Par ailleurs, actuellement est réédité une œuvre sur " L'histoire de la Baronnie de Merville ou une commune rurale avant la révolution " paru en 1891. Ce livre retrace le vie depuis l'an 1272 jusqu'à la Révolution. Ce livre n'a donc rien à voir avec le nôtre qui retrace le siècle passé, autrement dit, il est la continuité de la monographie de l'Abbé LARRONDO.

De ce fait, à partir du 10 mars 2003, vous pourrez commander le ou les exemplaires que vous souhaitez acquérir. Son prix ne dépassera pas 25 €, prix très raisonnable et abordable pour tous.

Ci-dessous le bulletin de souscription à joindre avec un chèque de 10 Euros par exemplaire. A faire parvenir ou déposer chez :

Monsieur André SIMON
81 bis, Rue Emile Pouvillon
31330 MERVILLE

Pour en prendre livraison, une journée sera organisée (la date paraîtra dans Merville Actualités), vous pourrez faire connaissance avec l'équipe qui a donné beaucoup avec son temps à l'élaboration de cette monographie et si vous souhaitez le faire dédicacer, profitez de cette journée. ■

ASSOCIATION
1900-2000 : Un siècle de vie à MERVILLE
Co-Présidents :
Messieurs SERE José
et SIMON André

Bulletin de souscription

à faire parvenir ou à retourner à :
(A découper ou à recopier sur papier libre)

Monsieur André SIMON
81 bis, rue Emile Pouvillon
31330 MERVILLE

Fait à : ..... Le : .....

Je commande ..... exemplaire(s)
dont le prix ne dépassera pas 25 euros, je verse à ce jour un acompte de 10 euros par exemplaire.

☐ Par chèque bancaire
☐ Par chèque C.C.P la Poste ..... exemplaires x 10 euros
☐ Par mandat

soit un total de TOTAL ☐ €

Veuillez libeller les chèques au nom de l'association

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au delà du 15 de chaque mois** (sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique et impression :
MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09